

Définitions s'appliquant au Groupe 7

«Développement»

Le développement est lié à toutes les phases qui précèdent la «production», par exemple conception ainsi que recherche, analyse et concepts relatifs à la conception, assemblage des prototypes, données relatives à la conception des plans de production à l'échelle pilote, procédé ou transformation des données de conception en produit, conception de la configuration, conception de l'intégration, plans.

«Données techniques»

Les «données techniques» peuvent prendre la forme de bleus, de plans, de schémas, de modèles, de formules, de tableaux, de devis techniques, de manuels et d'instructions écrites ou enregistrées sur d'autres supports ou dispositifs, comme par exemple des disques, des bandes, et des mémoires mortes.

«Du domaine public»

L'expression «du domaine public» désigne, dans le sens qui s'applique ici, la «technologie» qui a été rendue accessible sans restriction au sujet de sa diffusion ultérieure. (Les restrictions relatives aux droits d'auteur n'empêchent pas la technologie d'être du domaine public.)

«Production»

La «production» désigne toutes les phases de production telles que : construction, techniques de production, fabrication, intégration, assemblage (montage), inspection, essais, assurance de la qualité.

«Recherche scientifique fondamentale»

Travaux expérimentaux ou théoriques entrepris surtout en vue d'obtenir de nouvelles connaissances sur les principes fondamentaux de phénomènes ou de faits observables, non orientés principalement vers un objectif ou un but pratique précis.

«Soutien technique»

Peut prendre les formes suivantes : cours, savoir-faire, formation, connaissances pratiques, services de consultation.

N.B. :

Le «soutien technique» peut comprendre le transfert de «données techniques».

«Technologie»

Information précise nécessaire au «développement», à la «production» ou à l'«utilisation» d'un produit. L'information peut se présenter sous forme de «données techniques» ou de «soutien technique».

«Utilisation»

Le terme «utilisation» recouvre l'exploitation, l'installation (y compris l'installation in situ), l'entretien (vérification), la réparation, la révision et la rénovation.